



## NOËL à SAINT PÈRE



### «NOËL À SAINT-PÈRE» - PLACE DU VILLAGE

Retenez dès à présent ces dates : **vendredi 21 décembre et samedi 22 décembre.**

«Noël à Saint-Père» est un marché de bouche où la gastronomie sera mise à l'honneur. Dès l'après-midi, venez y acheter les produits pour vos tables de fêtes, mais également déguster sur place des mets de qualité. De nombreuses animations seront organisées tout au long de ces deux journées festives, notamment un show laser sur le thème des «contes de Noël» projeté sur l'église le samedi, mais également des balades à dos d'ânes, un manège gratuit et bien sûr la visite du Père Noël.

**TOMBOLA** : à partir du 8 décembre, venez à la rencontre de vos commerçants péréens et peut-être gagner un des nombreux lots.

## DÉCHETS...



### L'AGGLOMÉRATION VOUS INFORME !

La collecte des déchets en Point d'Apport Volontaire (P.A.V.) consiste à récupérer en des lieux spécifiques des matières recyclables triées et déposées par les usagers (déchets ménagers, textiles, verre...). Économiquement avantageux et plus respectueux de l'environnement, ce mode de collecte ne peut bien fonctionner que si nous jouons tous le jeu ! En novembre, **Saint-Malo Agglomération** lance les travaux de mise en place d'un P.A.V. près du cimetière. D'autres secteurs de Saint-Père seront ensuite équipés, notamment rue Bernard Hinault et rue du Clos de l'Oisellerie. Information : [0299010101](mailto:0299010101@smal.fr)

## ÉCOLOGIE RAISONNABLE

Les scientifiques deviennent de plus en plus précis et alarmants : nous n'avons plus le choix, il faut prendre des mesures drastiques pour sauver la planète ! Nous verrons ce que nos dirigeants décideront -avec tous les enjeux conflictuels qui poussent au compromis- mais, en attendant, chacun de nous peut apporter sa contribution. La liste des actions simples et quotidiennes est bien connue : ne pas prendre la voiture quand on peut se déplacer à pied, à vélo ou en bus ; éteindre la lumière dans les pièces non utilisées ; recycler ses ordures et réparer au lieu de jeter ; etc... Nous savons tout cela et même si nous avons pris ces bonnes habitudes, avons-nous réussi à convaincre les membres de notre famille ? Rabâcher ne fait souvent qu'aggraver la situation. Qu'est-ce qui persuade le mieux les adultes et les enfants ? Si vous avez des réponses et des suggestions, communiquez-les-nous et nous les partagerons avec tous les Péréens.

## SAPINS DE NOËL

**RÉSERVEZ VOS SAPINS.** L'A.P.E. de l'école Théodore Chalmel vous propose une vente de sapins de Noël sur réservation. Les tarifs vont de 14 € à 50 € et sont fonction de la variété de sapins «Nordmann» ou «épicéa» et de la taille choisie.

Les sapins seront disponibles début décembre. **Date limite de réservation, jeudi 8 novembre.** Toute l'information auprès de Kévina Martin au **06 59 68 12 42.**

## REPAS DES AÎNÉS



### DIMANCHE 25 NOVEMBRE - SALLE POLYVALENTE.

Le repas des Aînés est chaque année l'occasion de se rencontrer, de resserrer les liens existants et d'en tisser de nouveaux. Si vous avez plus de 70 ans, et que début novembre vous n'avez pas reçu votre invitation pour le repas des Aînés, merci de le signaler à la Mairie **au plus tard le samedi 10 novembre au 02 99 58 81 06.** Si vous avez entre 65 et 69 ans et désirez participer au repas des Aînés, vous pouvez vous joindre à nous. Inscription à la mairie avant le samedi 10 novembre. Participation de 30 € par personne.

## SIVU «Animation à la Vie Sociale»



Courriel : [enfancejeunesse.sivu@orange.fr](mailto:enfancejeunesse.sivu@orange.fr)

Tél : 02 23 16 05 47 - 06 77 10 31 48 - Site internet : <http://sivu35430.fr>

### CENTRE DE LOISIRS (2 ANS 1/2 - 13 ANS) :

Le centre de loisirs est ouvert tous les mercredis et pendant les vacances scolaires. Pour les mercredis, les enfants doivent être inscrits le mardi avant 12 h.

**Vacances de Noël** : le centre sera ouvert du lundi 31 décembre au vendredi 4 janvier 2019. Inscriptions les mardis 11 et 18 décembre de 16h30 à 19h et les mercredis 12 et 19 décembre de 16h30 à 19h au bureau du centre de loisirs.

**ANIMATION ADOS (11 - 17 ANS) :** Inscription obligatoire au bureau du S.I.V.U « Animation à la Vie Sociale ». Sorties proposées :

- **Vendredi 9 novembre** : piscine de Saint-Malo. R.D.V. à 19h30 au bureau, apporte ton pique-nique / 3 €.

- **Vendredi 16 novembre** : soirée «Master Chef». R.D.V. au bureau à 19h30 / 3 €.

- **Samedi 24 novembre** : concert de «Moha La Squale». R.D.V. à 20h au bureau, apporte ton pique-nique / 15 €.

- **Vendredi 30 novembre** : soirée film avec repas et défis «Une minute pour gagner». R.D.V. au bureau à 20h / 3 €.

- **Vendredi 7 décembre** : piscine de Dol. R.D.V. à 19h30 au bureau, apporte ton pique-nique / 3 €.

**SÉJOUR SKI** : il aura lieu en Suisse dans la station des 4 Vallées à «Verbier» du 14 février au 24 février 2019 pour les 11-18 ans. Si vous êtes intéressé pour venir vous éclater 10 jours sur les pistes et vivre 10 jours de folie avec vos amis, venez vite prendre des renseignements. Pour participer au financement de ce projet, une **soirée «couscous»** aura lieu le **samedi 26 janvier** à la salle polyvalente de Saint-Père. Retenez dès à présent cette date et réservez vos places auprès des jeunes du S.I.V.U. « Animation à la Vie Sociale » ou par téléphone au **06 77 10 31 48** ou **06 07 33 55 36.** Adultes : 14 €. Enfants : 6 €.

## VIE SCOLAIRE



### CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2018-2019 :

**Toussaint** : samedi 20 octobre au lundi 5 novembre 2018.

**Noël** : samedi 22 décembre 2017 au lundi 7 janvier 2019.

**Hiver** : samedi 9 février au lundi 25 février 2019.

**Printemps** : samedi 6 avril au mardi 23 avril 2019.

**Été** : à partir du samedi 6 juillet 2019.

Départ après la classe les jours indiqués, reprise des cours le matin des jours indiqués.

## BIBLIOTHÈQUE



**LA VAGUE DES MOTS.** Ouverture le mercredi de 16h à 18h ; le vendredi de 16h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h. Tarifs annuels : bibliothèque : 10 € par personne ; 12 € pour une famille. Ludothèque et bibliothèque : 13 € par personne ; 15 € pour une famille.

**LES NOUVEAUTÉS** : «*Retour au pays bleu*» de Françoise Bourdon. «*Au petit bonheur la chance !*» d'Aurélié Valognes. La trilogie de «*Le destin des Lannélec*» de Maurice de Kervénoaël. «*La Tête sous l'eau*» d'Olivier Adam. «*Les Prénoms épiciènes*» d'Amélie Nothomb. «*Changer l'eau des fleurs*» de Valérie Perrin.

Vous aimez le contact et vous avez un peu de temps libre, venez rejoindre l'équipe des bénévoles. Tél. : 02 99 58 26 76.

## SOIRÉE THÉÂTRE-FORUM

**MARDI 20 NOVEMBRE - 20H30** «*Prévention du suicide dans le monde agricole, parlons-en !*» Soirée gratuite et ouverte à tous, proposée par le service social MSA agence de DOL, le Centre hospitalier de St-Malo, l'Animation Territoriale de Santé du Pays de St-Malo, l'Association Dépression Suicide de St-Malo avec la Compagnie Papillon Noir. Rdv au Lycée Les Vergers (amphithéâtre) à Dol (accès 4 bis rue des Murets). Informations au 02 99 01 80 20.

## MATERNITÉ

### ÉCHANGER POUR MIEUX PRÉPARER L'ARRIVÉE DE VOTRE ENFANT !

L'assurance Maladie Ille-et-Vilaine vous propose des ateliers collectifs pour parler de votre grossesse. La prochaine rencontre à Saint-Malo aura lieu **mardi 4 décembre à 18h** - espace Bougainville (12 bis rue Grand Passage). Inscription par courriel [acm.cpam-rennes@assurance-maladie.fr](mailto:acm.cpam-rennes@assurance-maladie.fr) ou sur [ameli.fr](http://ameli.fr).



## MÉDAILLE DE LA FAMILLE

Dossiers à retirer à la mairie et à retourner complétés avant le samedi 15 décembre 2018. La médaille est attribuée aux mères ou pères de famille, ayant élevé au moins quatre enfants français, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans. La distinction peut être attribuée par dérogation sous conditions, renseignements à la Mairie.



## CLIC CÔTE D'ÉMERAUDE

**CAFÉ DES AIDANTS** : Temps d'échange de 15h à 16h30 à St-Méloir des Ondes (Bistrot d'Henry). 02 99 16 88 76. Mardi 20 novembre. «*Les liens familiaux à l'épreuve de la dépendance.*»



## DÉCHETS - NOVEMBRE

**BACS JAUNES** : vendredis 9 et 23 novembre.  
**ORDURES MÉNAGÈRES** : tous les jeudis, ramassage tôt le matin, sortir les bacs, la veille au soir. Renseignements au 0 800 801 061 (service et appel gratuits du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h).



## CÉLÉBRATIONS

### MESSES LES SAMEDIS À 18H :

10 novembre à Saint-Suliac ; 17 novembre à Lillemer ; 24 novembre à la Villes-ès-Nonais ; 1<sup>er</sup> décembre à Miniac Morvan.

**MESSES LES DIMANCHES À 10H30** : 11 novembre à Plerguer ; 18 novembre à Châteauneuf ; 25 novembre à Plerguer ; 2 décembre à Châteauneuf (éveil à la foi).



## MOT DU JARDINIER

«Vent d'octobre, pluie de novembre font bon décembre».



son handicap ne l'a pas empêchée de développer des compétences

A l'occasion de la Semaine du handicap

Jeudi 22 novembre de 9h à 12h

Point de Saint-François Marc en Poulet

Au programme

9h : café rencontre - échange  
De 9h15 à 12h : visite des ateliers, ateliers, simulations d'ateliers, ateliers, etc.

02 99 21 56 90

## RECENSEMENT 16 ANS



**RECENSEMENT OBLIGATOIRE.** Dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>e</sup> anniversaire, filles et garçons doivent se faire recenser soit à la mairie ou sur le site «[service-public.fr](http://service-public.fr)». Ils recevront ensuite une attestation de recensement et leur dossier sera transmis en vue de la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Pièces à fournir : Carte Nationale d'Identité et livret de famille des parents.

Inscriptions aux examens (BAC, CAP, BEP, concours...) : pour les moins de 18 ans, l'attestation de recensement permet l'inscription aux examens et concours ; pour les plus de 18 ans, c'est le certificat de participation à la JDC qui sera exigé.

Permis de conduire : pour les +17 ans, le certificat de participation à la JDC devra obligatoirement être présenté lors de l'inscription.

## LA VÉRITÉ SUR...



**LA CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL** : toute convocation au conseil municipal indique les questions portées à l'ordre du jour. Dans les communes de moins de 3 500 habitants, la convocation est adressée trois jours francs au moins avant celui de la réunion. (Articles L2121-10 et L2121-11 du CGCT). La commune de Saint-Père respecte bien sûr ces dispositions.



## PERMANENCES DES ÉLUS Tous les jours sur rendez-vous

**Jean-François RICHEUX** - Maire

**Thierry NUSS** - 1<sup>er</sup> adjoint en charge des finances, budget, personnel, affaires scolaires, enfance-jeunesse, associations.

**Elisabeth LE PAPE** - 2<sup>e</sup> adjointe en charge de l'urbanisme, personnes âgées, CCAS, protocole, animation, jumelage.

**Loïc CAVOLEAU** - 3<sup>e</sup> adjoint en charge des travaux des grands projets d'aménagement, véhicules, bâtiments, accessibilité, sécurité, défense nationale.

**Chantal BESLY** - 4<sup>e</sup> adjointe en charge de l'environnement, des espaces verts, communication et affaires funéraires.

**Bernard LEPAIGNEUL** - 5<sup>e</sup> adjoint en charge des travaux en régie, assainissement et eaux pluviales, voirie, affaires agricoles, étangs et forêts.

## Feuille d'information mensuelle - complément au bulletin municipal

Éditée par la commune de Saint-Père Marc en Poulet, Mairie, 6 rue Jean Monnet 35430 Saint-Père Marc en Poulet

Tél. 02 99 58 81 06 [contact@ville-saint-pere.fr](mailto:contact@ville-saint-pere.fr) [www.ville-saint-pere.fr](http://www.ville-saint-pere.fr)

Directeur de la publication : Jean-François Richeux - Chef d'édition : Chantal Besly - Responsable de rédaction : Yves Bernard - Conception et réalisation : Christèle Hervé  
Comité de Rédaction : Anne-Françoise Gautier, Elisabeth Le Pape, Claudie Videment, Thierry Nuss, Guy Richeux, Nicole Kérisit.